

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

Abidjan, le



CIRCULAIRE N° 15 82 MEF/DGD/DU 11 FEV 2013
(DIFFUSION GENERALE)

Objet: Circulation des cars de passagers Inter-Etats.

Réf. : Courrier N° 098/PR/CSCRAO du 02 janvier 2013.

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble des services que dans le cadre de la facilitation du transport, la redynamisation du commerce, la lutte contre les entraves à la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO, la Confédération des Syndicats des Conducteurs Routiers de l'Afrique de l'Ouest (CSCRAO) a initié, depuis le 11 août 2012, le suivi des cars de passagers dans les quinze (15) pays membres.

Afin de faciliter la circulation de ces véhicules de transports de passagers, les mesures suivantes sont arrêtées :

- **A l'entrée du territoire national, chaque car de transport de passagers fera l'objet de fouille au bureau frontière ;**
- **Après la fouille, il sera posé des scellés de sûreté sur les différentes soutes à bagages ;**
- **Une fiche de fouille dûment remplie et ayant valeur de « laissez-passer », signée par le chef du bureau frontière sera remise au conducteur du véhicule.**

Cette action de facilitation est pilotée conjointement avec tous les commandements des forces militaires et paramilitaires (FRCI, Gendarmerie, Police, Eaux et Forêts, Douanes).

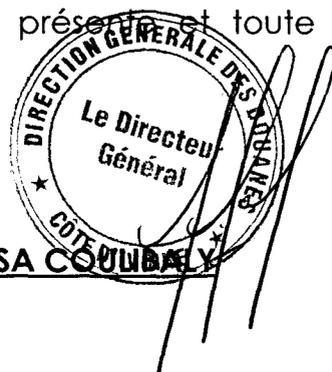
Au regard de ce qui précède, les contrôles des services de Douane doivent se limiter à la vérification de l'intégrité des scellés. Il ne pourra être constaté d'infraction qu'en cas de rupture de ceux-ci.

J'invite par conséquent, tous les agents des Douanes à prendre toutes les dispositions utiles afin de prévenir toute forme de tracasserie à l'encontre de ces cars de passagers Inter-états aux différents postes de contrôle.

J'attache du prix au respect scrupuleux de la présente et toute difficulté d'application me sera signalée d'urgence.

Ampliations

- MPMEF/CAB
- DG Economie
- GEPEX
- CGECI
- UGECI
- FNISCI
- Chbre Coe & Industrie
- OIC
- CSCRAO
- CEDEAO
- Cab. Min. Transp.
- Cab. Min. Int. Afr. et des Iv. de l'Ex.
- Toutes Directions Douanes



Col. Maj. ISSA COULIBALY